

RÈGLEMENT



1. Fonctionnement feu ouvert
 - Toujours ouvrir la trappe dans la cheminée et l'arrivée d'air située sur le côté du banc.
 - Toujours laisser le pare-feu
 - Ne pas brûler de papier
 - Ne pas laisser le feu sans surveillance
 - Il est interdit de brûler autre chose que le bois fourni par nos soins.

2. Fonctionnement télévision
 - La télévision arrive par satellite.
 - Nous vous remercions de ne pas dérègler l'appareil (frais de réglage à votre charge).

3. Tri des déchets
 - Dans la cuisine: PMC / Verre / Papier / Fraction résiduelle
 - Dans les Salle-de-bain PMC-Verre-Carton / Fraction résiduelle
 - Dans les WC: Carton / Fraction résiduelle
 - A trier dans le garage : Papier-carton / Verre / Sacs PMC / Fraction résiduelle (poubelle grise)
 - Les consignes de tri sont détaillées dans les documents ci-joints.
 - En cas de non-respect de ces consignes (imposées par la commune), une amende de 50€ sera prélevée sur votre caution.
 - Merci de toujours bien refermer la porte du garage.

4. Quiétude des lieux
 - Nous tenons particulièrement à préserver le calme des lieux.
 - Nous vous demandons de ne pas mettre de musique dehors.
 - Nous vous demandons de ne pas faire de bruit dehors entre 22h à 8h du matin.
 - Si vous avez envie de rester dehors très tard, c'est très agréable mais sachez que tout résonne dans le calme de la nuit.

5. Fumeurs
 - Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, nous vous demandons de ne pas fumer dans la maison.
 - Si vous fumez dehors, des pots de sables sont prévus pour éteindre vos cigarettes.
 - N'oubliez pas de vider ces pots en fin de séjour et mettre vos mégots dans les sacs gris (fraction restante).
 - Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots par terre.

6. Toilettes
 - Interdiction formelle d'y jeter des serviettes hygiéniques, des tampax
 - Interdiction formelle de jeter des mégots dans les toilettes.
 - Pas d'eau de javel

7. Chauffage
 - Le thermostat est réglé pour que la température soit de 21° le jour et 19° la nuit.
 - Le jour commence à 5h du matin et finit à minuit.

8. Jeux de ballon et bac à sable
 - La prairie est à votre disposition pour jouer au ballon/football.
 - Afin d'épargner les fenêtres, les jeux de ballons sont strictement interdits dans les cours et dans le jardin.
 - Le bac à sable est un lieu de jeu idéal pour les petits.
 - Merci de veiller à ce que le sable reste dans le bac et qu'il ne soit pas envahi de cailloux et de bois!

9. Divers
 - Nous vous demandons de ne pas déplacer les meubles (lits, tables, matelas, ...).
 - Il est interdit de se servir de l'alarme.
 - Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas acceptés.
 - Il est interdit d'accrocher des choses aux lustres, cadres, barres à tentures, murs, portes,
 - L'utilisation de feux d'artifices et de pétards est soumise à l'accord de la commune.
 - Le lave-vaisselle se ferme en poussant au centre du bandeau avec les 2 pouces.
 - Nous avons quelques jeux de société et quelques BD que nous vous prêterons avec plaisir.
 - Le gîte est équipé et assuré pour accueillir 14 personnes maximum.
 - Le mobilier d'intérieur reste dans la maison et le mobilier d'extérieur reste dehors.